



Département fédéral de l'intérieur,
M. Alain Berset

Brougg, le 23 janvier 2017 / AC

Modification d'ordonnances du domaine vétérinaire Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Par lettre du 24 octobre 2016, vous nous avez invitées à prendre position sur la consultation mentionnée sous rubrique, nous vous en remercions sincèrement.

Après avoir soigneusement étudié les projets mis en consultation, nous vous informons que nous nous rallions pleinement à la prise de position de l'Union suisse des paysans que nous soutenons dans son ensemble. Nous n'avons pas de remarque particulière à ajouter.

En vous remerciant de bien vouloir en prendre note, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

UNION SUISSE DES PAYSANNES ET DES FEMMES RURALES USPF

Christine Bühler
Présidente

Anne Challandes
Membre du comité et Présidente de la
commission politique agricole